

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 78 (1981)
Heft: 12

Rubrik: Commission d'élevage

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Commission d'élevage

ASSEMBLÉE DU GROUPEMENT DES MONITEURS ÉLEVEURS DE REINES

tenue à l'occasion du Comptoir de Martigny,
à l'Hôtel de la Poste, le samedi 9 octobre 1981, à 9 h. 30

1. Dans son introduction, le président Fernand Métrailler a le plaisir de saluer MM. Rodolphe Biselx, président M. E. SAR, Ulysse Delassoie, secrétaire FVA, Robert Praz, inspecteur cantonal, Aeschlimann, inspecteur du Jura.

Le président mentionne spécialement la présence de notre distingué chef technique, M. Hans Schneider, qui a fait le déplacement depuis Jens pour assister à notre colloque apicole. Ce geste témoigne de l'amitié et de l'appui qu'il porte à notre groupement.

Merci à tous les moniteurs éleveurs de répondre par leur présence à la convocation. Seul Hilaire Besse est absent et excusé.

Notre président de la Fédération valaisanne d'apiculture, M. Robert Fauchère, également absent et excusé, est remercié pour son inlassable dévouement et pour son encouragement à notre belle cause: la sélection. En effet, par leurs interventions ou leur présence, les membres du comité de la FVA apportent une aide à nos tâches administratives.

Dans son rapport de gestion le président mentionne le fâcheux incident survenu à Bonatchiesse le 28 juin 1981, soit la loque américaine. Il donne tous les détails sur les décisions prises à ce sujet, celles-ci ayant été adoptées en collaboration avec l'inspecteur cantonal Robert Praz, Rodolphe Biselx et Robert Fauchère.

Il fut donc décidé de détruire reines et abeilles tout en sauvegardant les ruchettes qui, après une soigneuse désinfection, pouvaient être réutilisées. Ce qui fut fait le 6 juillet par les M. E. Le Neuchâtelois Rosselet a également eu recours à cette procédure, contrairement aux M. E. vaudois, ce qui est regrettable.

Suite à une interview du journaliste Delacrétaz auprès de Robert Praz, inspecteur cantonal, **un fâcheux article a paru dans le «Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais» du 20 août.**

Il était intitulé: «Miel 1981 meilleur que l'an passé» et disait ceci: **De nouvelles mesures ayant été prises au sujet des stations de fécondation de reines, Bonatchiesse et Tovassière, celles-ci**

seront désormais fermées aux M. E. des autres cantons et réservées aux éleveurs valaisans de manière à juguler tout risque de contagion extérieure.

Cet article a bien sûr créé quelques remous chez nos collègues M. E. romands, et nous regrettons vivement cet incident.

La station de Bonatchiesse a vu le jour en 1967, fut en fonction durant 13 ans au contentement de tous les M. E. romands; il ne faut pas omettre les satisfactions que cette station nous a apportées. On dit qu'un homme avisé en vaut deux; à l'avenir les contrôles seront faits avec d'autant plus de rigueur.

Le président remercie à cette occasion Hilaire Besse, responsable de cette station, pour la délicate tâche de contrôleur de ruchettes. Fonction assez ingrate, puisque pas toujours appréciée des M. E., il a su l'exercer avec courage et droiture, même s'il fallait remettre sur le bon chemin quelques éleveurs.

L'automne dernier, pour des raisons professionnelles et de santé, il avait demandé à être remplacé.

Fort heureusement la station B de Tovassière a continué à donner satisfaction grâce à la compétence de notre collègue Edmond Berthoud. Rappelons que cette station est équipée de cinq colonies à mâles de la lignée GB10, fécondée B20 $\times$ 30 à Bonatchiesse, souches provenant du regretté M. E. Christan Liechti, de Bassecourt. Ces colonies avaient été pointées lors du cours des M. E. valaisans, le 4 avril 1981, et avaient obtenu les points suivants: 97, 96, 95, 95, 93. La station a été ouverte le 6 juin, fréquentée par 27 apiculteurs dont 15 M. E.; 814 ruchettes ont été montées et 664 fécondées, donc un succès de 81,5%, résultat très satisfaisant.

Une nouvelle convention a été passée entre la FVA et la Bourgeoisie de Monthey. Notre association était représentée par MM. Fauchère, président, et Ulysse Delassoie, secrétaire, alors que la Bourgeoisie avait comme représentants MM. Jean Delmonte, président, et Yves Pottier, secrétaire.

Objet de la convention: mise à disposition de la FVA, pour une durée de 10 ans, d'un terrain sis entre le premier lacet de la route Sassex-Tovassière et la route supérieure. Les travaux d'agrandissement et d'aménagement ont déjà été entrepris par le responsable Berthoud et ses aides, Henri Gilloz, Louis Veuthey et André Derivaz, apiculteurs éleveurs de la section de Monthey.

Un grand merci à notre collègue Berthoud ainsi qu'à M. Joseph Rithner, responsable des forêts de la Bourgeoisie de Monthey, qui, par leur intervention, ont participé au succès de cet accord.

Le président rappelle à chaque moniteur qu'il doit envoyer dès que possible :

- les cinq échantillons d'abeilles à M. Schneider pour contrôle morphologique ;
- un compte rendu de son activité annuelle ;
- les formulaires d'indemnités des cours organisés à faire parvenir à Rodolphe Biselx avant le 20 octobre 1981.

Encore merci à M. Schneider de nous avoir procuré ces belles lignées de carnioliennes, fruit d'un grand travail et de laborieuses expériences. Nous espérons être en mesure de les transmettre avec le sérieux dont il a fait preuve.

Merci également à la section de Martigny et à la FVA pour l'apéro offert si gracieusement.

2. La parole fut passée à M. Robert Praz, qui apporte tout son encouragement à notre travail de sélection. Il promet que pour 1982 la station de Bonatchiesse sera à nouveau ouverte ; et comme autrefois tous les M. E. de Suisse romande pourront l'utiliser.

En ce qui concerne les maladies, en particulier la varroase, qui nous menace déjà sérieusement, puisque aux portes de la Suisse, il fait appel à notre sérieux et notre vigilance.

Les M. E. valaisans seront indemnisés pour les reines détruites à Bonatchiesse. Il demande à l'assemblée que les ruchettes soient marquées d'initiales visibles et qu'un double lui soit remis. Chaque station devrait être munie d'une boîte aux lettres de manière à y déposer les laisser-passer. Les M. E. acceptent ces désirs.

3. M. Schneider prit la parole pour clore cette assemblée.

Il déplore l'incident de Bonatchiesse et regrette que tout n'ait pas été détruit de manière à pouvoir recommencer immédiatement. Ceci aurait évité un désintéressement de la part des M. E. romands pour cette station.

Lui aussi insiste sur le sérieux à adopter envers les maladies. Car, vu le nombre de personnes intéressées à visiter ces stations, il faut que ces visiteurs repartent avec la meilleure impression.

Les souches à mâles fixées pour Bonatchiesse 1982 sont : B29 × 01 × P × GB10, fécondées à Tovassière, propriété de Georges Morand, ayant obtenu un bon résultat au contrôle morphologique.

M. Schneider, toujours très écouté et apprécié, nous donna quelques précisions sur la sélection. Nous aurions tant de renseignements à lui demander, dommage que le temps passe si vite !

Clôture des débats : 12 h. 30.

Sierre, octobre 1981.

F. Métraiiller